

# Guide utilisateur

## vosre portail dédié

Mon profil

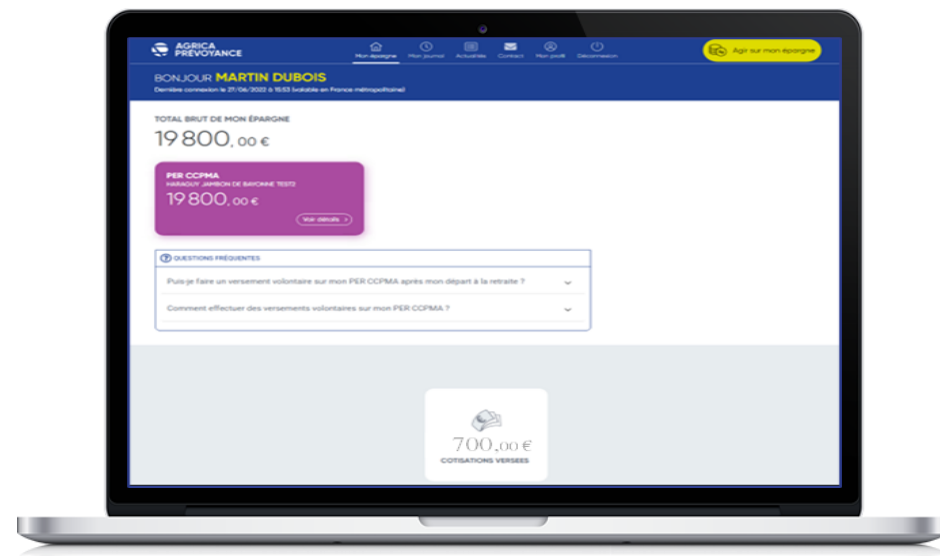
Mon épargne

Modifier mes placements

Faire un versement

Racheter ou liquider mon épargne

Désigner mes bénéficiaires



## Portail dédié à la gestion du PER CCPMA

Document non contractuel

## Se connecter rapidement et simplement

- 1 Rendez-vous sur le site : <https://epargnant.per-agricaprevoyance.com/>



- 2 Entrez votre identifiant reçu par courrier

**Vous ne vous êtes jamais connecté et n'avez pas reçu votre identifiant ou vous l'avez égaré :**  
Contactez la plateforme au 09 69 79 80 70 (du lundi au vendredi de 9h à 17h – prix d'un appel local)

**Vous vous êtes déjà connecté et avez oublié votre identifiant :**  
Recevez-le par :

- mail Immédiatement, si vous avez renseigné votre mail dans vos données personnelles,
- courrier, (selon les délais postaux), dans le cas contraire

- 3 Entrez votre mot de passe

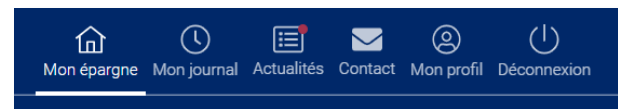
**Vous ne vous êtes encore jamais connecté :**  
indiquer le mot de passe provisoire reçu par courrier. Si vous ne l'avez pas encore fait, modifiez votre mot de passe et complétez votre profil

**Vous n'avez pas reçu votre mot de passe ou vous l'avez égaré :**  
connectez-vous à l'espace en indiquant votre identifiant, cliquez sur « Suivant » puis sur « J'ai oublié mon mot de passe ».

**Vous avez déjà créé votre espace :**  
indiquer le mot de passe que vous avez choisi lors de votre précédente connexion.

## Naviguer facilement

Un menu simple pour consulter et suivre toute votre épargne...



**Mon épargne** : visualisez votre épargne



**Mon journal** : suivez toutes vos opérations



**Actualités** : recevez des informations utiles



**Contact** : retrouvez les réponses à vos questions



**Mon profil** : mettez à jour vos données personnelles et récupérez toute votre documentation

... Et la piloter

Un seul bouton pour vos opérations



Agir sur mon épargne

Retrouvez notamment comment...



**Modifier mes placements**

Adaptez vos placements selon vos projets

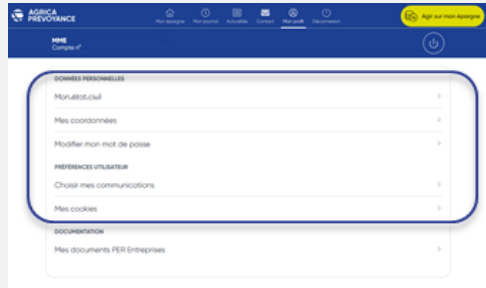


**Faire un versement**

Réalisez un versement libre ou programmé

## Mon profil

Toutes vos informations personnelles centralisées...



- Enregistrez et modifiez vos données personnelles
- Indiquez vos préférences utilisateur
- Gérez vos consentements
- Modifiez votre mot de passe



Retrouvez l'historique de vos modifications dans « Mon journal / Mises à jour »

### Renseignez votre adresse mail et votre numéro de mobile

Pensez à les actualiser en cas de changement pour faciliter la récupération de vos identifiants et mot de passe et sécuriser vos opérations.

**Conseil :** privilégiez une adresse mail personnelle plutôt que professionnelle

Et tous vos documents utiles !

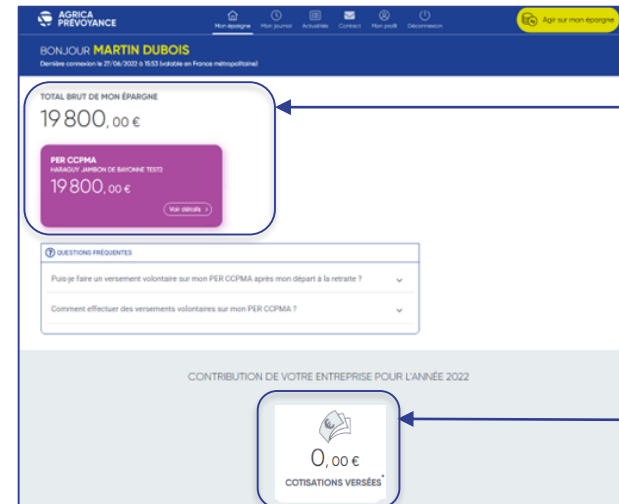


- Guide utilisateur
- Tout sur ... le placement de votre épargne
- Tout sur... les versements
- Fiches pratiques
- Bordereau de rachat
- Notice d'information
- ....

## Mon épargne

Votre épargne en un clin d'œil !

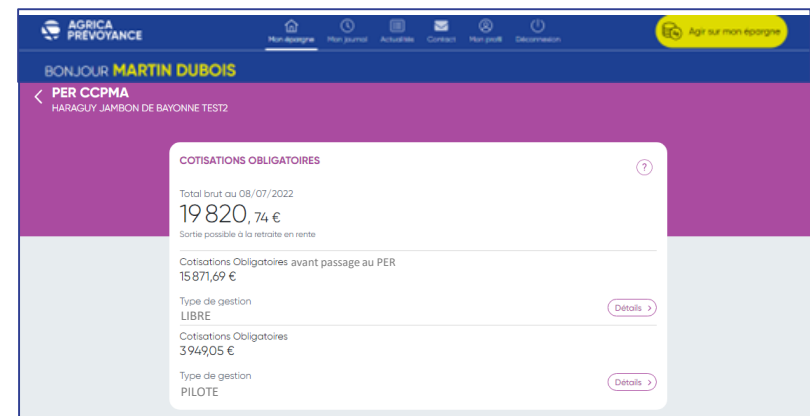
Avec une vision globale ...



Montant total de votre épargne acquise depuis la mise en place de votre contrat.

Cumul des cotisations collectives (patronales et salariales) investies pendant l'année N. **Ce compteur sera opérationnel à compter de 2023**

... Et plus détaillée



## Modifier mes placements

### Le placement de vos versements en quelques clics !

Choisissez les supports sur lesquels vous souhaitez investir

Dans le menu  Agir sur mon épargne ,

Sélectionnez  Modifier mes placements

En fonction de votre appétence au risque ou votre souhait de sécurité, choisissez le mode de gestion pour chacun de vos versements (compartiments).



Vos placements sont gérés par AGRICA PREVOYANCE selon votre profil de risque (Prudent, Equilibré, Dynamique)

**A défaut de choix de votre part, tous vos nouveaux versements sont placés en gestion pilotée à horizon profil équilibré**

Vos placements sont gérés par vous-même, choisissez le ou les supports sur lesquels vous souhaitez investir

**Si vous souhaitez investir uniquement sur le fonds Euros, vous devez sélectionner le mode de gestion libre**

Plus d'informations sur les modes de gestion de vos placements dans votre documentation « Tout sur ... Le placement de votre épargne »

## Faire un versement

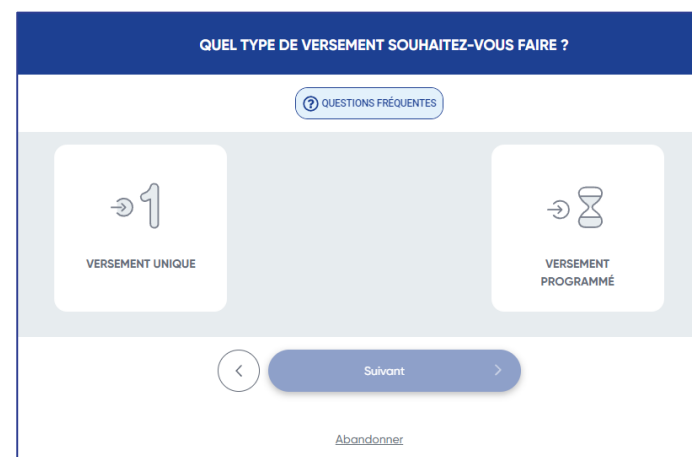
### Alimenter votre épargne en toute simplicité !

En plus des cotisations obligatoires financées par vous et votre entreprise, vous pouvez alimenter votre PER en réalisant des versements volontaires selon votre capacité d'épargne

Dans le menu  Agir sur mon épargne ,

Sélectionnez  Faire un versement

Choisissez de faire un versement volontaire unique (ponctuel) ou programmé pour alimenter votre PER et optimisez le rendement de votre épargne.



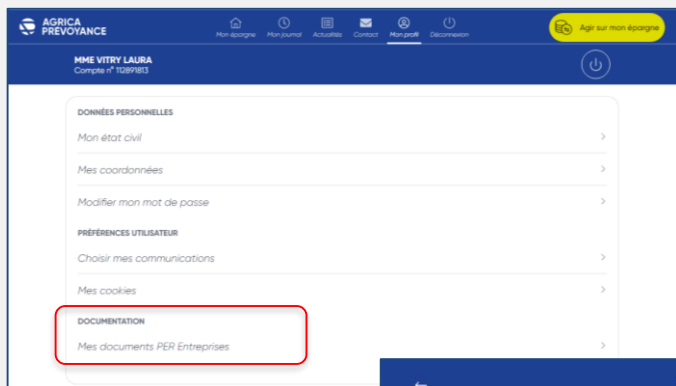
Pour plus de simplicité, optez pour le prélèvement !

Plus d'informations sur les versements dans votre documentation « Tout sur... Les versements »

## Racheter ou liquider mon épargne

### Faites votre demande en ligne !

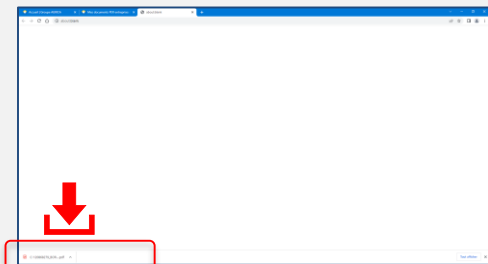
Dans le menu « Mon profil », cliquez sur « Documentation ».



Cliquez sur le bordereau correspondant à votre besoin (rachat ou liquidation)



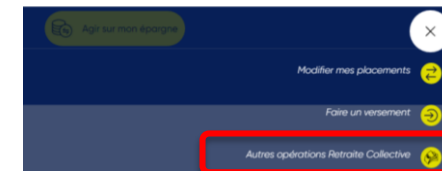
Un nouvel onglet s'ouvre. Pour afficher le bordereau sur votre écran, cliquez en bas à gauche. Le bordereau s'affiche. Imprimez-le, renseignez les informations demandées et retournez-le avec les pièces nécessaires à l'adresse indiquée au verso.



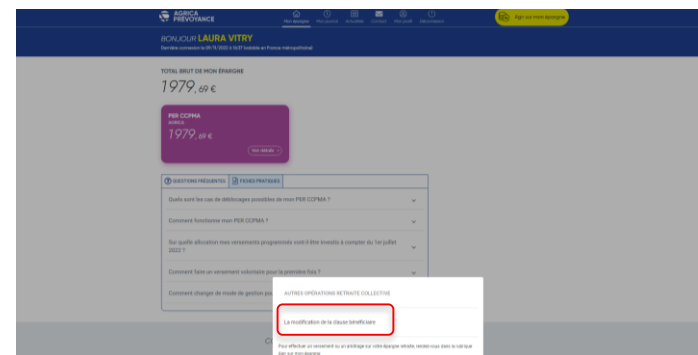
## Désigner mes bénéficiaires

### Modifier vos bénéficiaires !

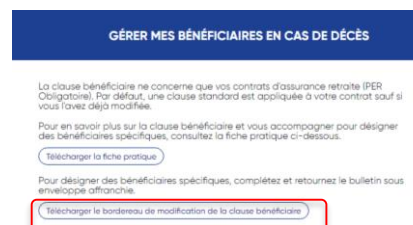
Cliquez sur  Agir sur mon épargne et sélectionnez « Autres opérations Retraite Collective »



A l'ouverture de la page, cliquez sur « Modification de la clause bénéficiaire » dans la fenêtre blanche en bas de page.



Une nouvelle page s'affiche, cliquez sur « Téléchargez le bordereau de modification de la clause bénéficiaire » ...



...votre bordereau s'affiche. Imprimez-le, renseignez les informations demandées et retournez-le à l'adresse indiquée au verso.

## Plus d'informations

Rendez-vous sur le site :

<https://epargnant.per-agricaprevoyance.com/>

ou flashez ce QR Code



**Bon à savoir :**

Consultez la rubrique des questions fréquentes pour obtenir des réponses rapidement en quelques clics seulement !

QUESTIONS FRÉQUENTES	FICHES PRATIQUES
Quels sont les cas de déblocages possibles de mon PER CCPMA ?	▼
Comment fonctionne mon PER CCPMA ?	▼
Sur quelle allocation mes versements programmés vont-ils être investis à compter du 1er juillet 2022 ?	▼
Comment changer de mode de gestion pour l'un des compartiments de mon PER CCPMA ?	▼
Comment faire un versement volontaire pour la première fois ?	▼

### Un équipe dédiée à votre écoute



**Par téléphone :**

09 69 79 80 70

(prix d'un appel local,  
du lundi au vendredi  
de 9h à 17h)



**Par courrier :**

AGRICA PRÉVOYANCE  
TSA 46011  
26906 VALENCE CEDEX 9

## Pour aller plus loin...



**Tout sur ... le placement de votre épargne**

À télécharger sur le portail dédié



**Tout sur ... les versements**

À télécharger sur le portail dédié



**Tout savoir sur... le PER CCPMA**

À télécharger sur le portail dédié



**Vidéo sur le PER CCPMA**

À consulter sur :

- le site AGRICA

